
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 20 septembre 2017 à 16 h
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R ROY/avocat, Secrétaire d'arrondissement

OUVERTURE - SÉANCE

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 16 heures.

CA17 30 09 0313

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 septembre 2017 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question n'a été posée.

CA17 30 09 0314

OCTROI - SUBVENTION - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC. - PROJET LE TREMLIN 14-30

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'octroi d'une subvention non récurrente à l'organisme Centre de promotion communautaire Le Phare inc, au montant de 5 000 \$ pour la réalisation du projet Le Tremplin 14-30;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 5 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.01 1173163006

CA17 30 09 0315

ADOPTION - RÉOLUTION NUMÉRO PP-60-1 - «PROJET PARTICULIER VISANT À MODIFIER LA RÉOLUTION NUMÉRO PP-60 AUTORISANT L'OCCUPATION D'UN TERRAIN ET D'UN BÂTIMENT AUX FINS DE L'USAGE « ENTREPRENEURS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION » PRÉVU AU 13160, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES»

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté par le requérant nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 6 juin 2017 ainsi que l'adoption d'un second projet de résolution le 4 juillet 2017 et de l'assemblée publique de consultation tenue le 21 juin 2017;

CONSIDÉRANT QU'aucune signature pour une demande d'approbation référendaire n'a été reçue à l'arrondissement de la part des personnes intéressées à ce projet particulier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter la résolution numéro PP-60-1, modifiant le projet particulier numéro PP-60 autorisant l'occupation d'un terrain et d'un bâtiment aux fins de l'usage « Entrepreneurs et matériaux de construction », au 13160, boulevard Métropolitain Est, sur le lot 5 001 919 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.01 1173469007

CA17 30 09 0316

PIIA - 13160, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 août 2017.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver les plans relatifs à l'implantation, à l'architecture et à l'aménagement du terrain dans le cadre d'un projet d'agrandissement et d'occupation d'une propriété commerciale autorisée par les résolutions sur les projets particuliers numéro PP-60 et PP-60-1, située au 13160, boulevard Métropolitain Est, à l'angle de la 32^e Avenue et de la rue Cherrier, sur le lot numéro 5 001 919 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, relativement à la demande de permis de transformation portant le numéro 3001320318, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

L'apparence du bâtiment est illustrée sur les perspectives déposées et estampillées par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 10 août 2017.

Les matériaux et les couleurs retenus sont :

Matériaux	Élément architectural	Couleur et compagnie
Revêtement de profilés en aluminium	Mur des l'agrandissement	Série Duralium/panneau Vicwest - Couleur blanc pur
Revêtement de profilés en aluminium	Mur des l'agrandissement	Série Duralium/panneau Vicwest - Couleur carbone
Revêtement métallique en acier	Mur arrière	Corrugué 22 mm de Vicwest - Couleur blanc pur
Mur rideau avec section vitrage et section tympan	Fenêtre	
Revêtement de profilés façonnés en aluminium	Soffite	Série Duralium/panneau 3D - Couleur bleu immense
Membrane élastomère	Toiture	Soprastar, Stick HD GR (IRS 84)

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux de qualité supérieure et des couleurs équivalents peuvent être utilisés.

L'implantation est illustrée sur le *plan projet d'implantation* préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Louis-Philippe Fouquette, en date du 15 août 2017, minute 7292.

L'aménagement du terrain est illustré sur le *plan d'implantation* soumis et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 18 août 2017.

Le tout, relativement à la demande de permis de transformation portant le numéro 3001320318.

ADOPTÉ

40.02 1173469014

CA17 30 09 0317

TITULARISATION - QUATRE EMPLOYÉS AUXILIAIRES COLS BLEUS - PERMANENCE D'EMPLOI

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation de quatre (4) employés auxiliaires cols bleus, soit Pierre Malenfant, Sébastien Auclair, Geneviève Dagenais-Du Fort et Romain Morin, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement de quatre (4) employés titulaires de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.01 1172700012

CA17 30 09 0318

LEVÉE - SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Me Alain R. Roy, LL.M., avocat
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2017.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Me Alain R. Roy, LL.M., avocat
Secrétaire d'arrondissement